Province de Québec Municipalité de Saint –Samuel

Lundi 13 juillet 2020

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue le 13 juillet 2020 à 19h00 par visioconférence.

Sont présents : Camille Desmarais, Sandra Lampron, Grégoire Bergeron, Patrick Mathis, Claudia Doucet, Léo Gauthier et Martin Tourigny.

La séance extraordinaire est ouverte à 19h03 par monsieur Camille Desmarais, maire. Madame Sarah Richard, directrice générale, fait fonction de secrétaire de la séance.

## 2020-07-109 Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par monsieur Martin Tourigny, appuyé par madame Claudia Doucet et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

## 2020-07-110 <u>Adoption règlement 2020-320 – Règlement d'emprunt décrétant des travaux de réfection dans le 3e Rang Ouest, le 2e Rang Ouest et le 15e Rang.</u>

Il est proposé par monsieur Léo Gauthier, appuyé par madame Claudia Doucet et résolu unanimement d'adopter le règlement numéro 2020-320 intitulé règlement d'emprunt décrétant des travaux de réfection dans le 3e Rang Ouest, le 2e Rang Ouest et le 15e Rang.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

## Levée de la séance ordinaire.

Sur ce, les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, le conseiller Patrick Mathis secondé par Sandra Lampron, propose la levée de la séance à 19 h 07. La séance est close.

« Je, Camille Desmarais maire, atteste que la signature du présent procèsverbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

En conséquence, il n'exercera pas son droit de veto.

Camille Desmarais, maire	
Camille Desmarais	Sarah Richard,
maire	Secrétaire de la séance